

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE OFFICE NATIONAL DES EXAMEN ET CONCOURS

EXAMEN DU BREVET DE l'ENSEIGNEMENT MOYEN (SPECIALISE)

BULLETIN DE NOTES DU CANDIDAT ADMIS

Vu le procès-verbal du jury d'examen,

Le chef du centre de regroupement pour la proclamation des résultats du Brevet de l'Enseignement Moyen, atteste que :

Le Candidat HADDADI Sid Ali Areslane, nº d'inscription 21063233, né le 26/05/2000 à Béjaia,

ETABLISSEMENT : Lycée Cheikh Bouamama – WILAYA : Alger-Centre,

A obtenu à l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen spécialisé, Session juin 2016, les notes suivantes :

EPREUVES DE L'EXAMEN	NOTE/20	COEF.	TOTAL
Langue française	8.83	3	26.50
Dictée	10.50	1	10.50
Langue arabe	10.00	1	10.00
Mathématiques	4.50	1	4.50
Histoire - Géographie	11.25	2	22.50
Education musicale	18.50		8.50
Education plastique	Dispensé		Dispensé
Education physique et sportive	15.75	1	15.75
TOTAL GENERAL		9	98.25
		1	

MOYENNE	10.92
MENTION	Passable

Fait à le 17/06/2016

Le Chef du Centre,

(Sceau du Secrétaire Général de l'Office National des Examens et Concours, griffe personnelle de M. BENZEMRANE, Secrétaire Général, signé illisiblement)

Pour traduction « NE VARIETUR » en Français du document rédigé en Arabe
Amal Boualga

Traductrice Interprète jurée près le Tribunal de Première Instance de Bruxelles
Bruxelles, le 16/08/2016